

## Partenariat PE/ATSEM

Depuis la création de l'école maternelle, les enseignants ont à leurs côtés un personnel dont les missions ont évolué de l'hygiène des enfants et des locaux scolaires à des missions relevant du domaine éducatif. Placés sous une double hiérarchie, les ATSEM exercent leurs fonctions sur les temps scolaire et périscolaire. Membres de la communauté éducative par le code de l'éducation, les Atsem assurent dans une grande proportion de situations un accompagnement éducatif complet sur l'ensemble de la journée. Ce nouveau contexte lié aux récentes modifications de leur cadre d'em-

ploi avec notamment l'exigence de la réussite à une qualification spécifique (le CAP « Petite enfance » devenu Accompagnant éducatif Petite enfance) nous engage à envisager des formations communes Enseignant/Atsem. C'est en mieux préparant les enseignants à une collaboration spécifique avec les ATSEM, et en accompagnant la prise de fonction des ATSEM aux modalités de coopération avec les enseignants que sera assurée la professionnalité du binôme Enseignant/Atsem. Les enfants au sein des écoles seront les premiers bénéficiaires de cette expertise.

Nous vous proposons de visionner ces vidéos en équipe et d'échanger entre vous à partir des questions ci-contre :

### Des scénarii d'organisation variés



Préparation de classe concertée 1.48



A coté, Avec, Sans,  
à la place de l'enseignante? (3.39)

Une production collaborative des pôles ressources pédagogiques Mission Ecole Maternelle de l'académie de Versailles 95, 92, 91 et 78

- Quels impacts le partenariat PE/ATSEM peut-il avoir sur l'épanouissement de l'enfant et sur le climat scolaire ?
- Quels impacts le partenariat PE/ATSEM peut-il avoir sur les apprentissages des enfants?

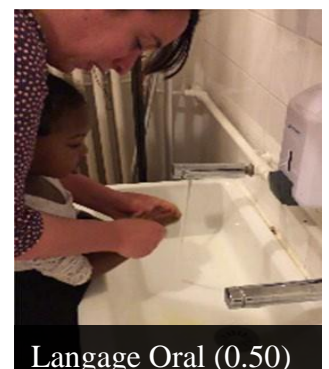
*Vous pouvez transmettre vos réflexions à [martine.besnardeau@ac-versailles.fr](mailto:martine.besnardeau@ac-versailles.fr) avec copie au CPC référent Ecole maternelle de votre circonscription.*

### Place et rôle de l'ATSEM



Motricité (1.24)

*Les gestes professionnels de l'ATSEM et de l'enseignante sont partagés afin de répondre aux besoins de chaque enfant et de contribuer au développement de leurs capacités motrices.*



Langage Oral (0.50)

*Dans quelle mesure l'ATSEM peut être un véritable tuteur de langage au quotidien ?*